



Communiqué de presse  
25 septembre 2014

## Crématorium de Champigny : un crématorium aux normes de la nouvelle réglementation sur les rejets de polluants dans l'atmosphère

**Jacques KOSSOWSKI, Président du SIFUREP, Député-Maire de Courbevoie a inauguré le 25 septembre le nouveau système de filtration au crématorium de Champigny-sur-Marne, en présence de Marinette BACHE, Présidente de la Société Anonyme d'Economie Mixte funéraire de la Ville de Paris (SAEM funéraire de la Ville de Paris) et Christian FAUTRE, Premier Maire adjoint de Champigny-sur-Marne.**

Depuis janvier 2010<sup>1</sup>, un arrêté fixe de nouveaux seuils maximaux de rejet de polluants dans l'atmosphère pour les crématoriums. Cet arrêté implique de mettre en place de nouveaux systèmes de filtration avant le 16 février 2018.

Pour anticiper sur cette réglementation, le crématorium de Champigny-sur-Marne, créé par le SIFUREP et dont la gestion a été déléguée à la SAEM funéraire de la Ville de Paris en 2005, a réalisé d'importants travaux, pour la mise aux normes de son système de filtration.

**Jacques KOSSOWSKI, Président du SIFUREP s'est félicité qu'à Champigny, comme dans les trois autres crématoriums du syndicat (Mont-Valérien à Nanterre, Parc à Clamart et Val-de-Bièvre à Arcueil), la mise aux normes des systèmes de filtration intervienne avec 4 ans d'avance sur les exigences légales.**

Le crématorium de Champigny-sur-Marne a bénéficié d'une subvention de 100.000 euros de la Région Ile-de-France via la participation de la SAEM funéraire de la Ville de Paris à l'appel à projet pour l'amélioration de la qualité de l'air francilien lancé par le Conseil régional. A souligner : les engagements pris par le crématorium vont au-delà des limites imposées par la réglementation. De plus, l'installation permet de récupérer la chaleur des appareils de crémation pour réchauffer l'air de combustion avec pour objectif, de réduire de 20% la consommation de gaz.

Le coût total du projet s'élève à 928 k€, travaux d'adaptation du bâtiment compris. Afin de respecter l'équilibre financier des contrats de concession, tout en préservant les familles d'une hausse des tarifs trop immédiate, un avenant au contrat a été signé, qui prévoit une augmentation progressive des tarifs sur 5 ans, sans allongement de la durée du contrat initial.

Jacques KOSSOWSKI a attiré l'attention des participants sur les nombreux projets de crématoriums en Ile-de-France, une multiplication qui pourrait remettre en cause l'économie de ceux déjà en fonctionnement et surenchérir le prix de la crémation pour les familles.

**Afin de continuer à offrir aux familles un service public funéraire de qualité à des prix maîtrisés, Jacques KOSSOWSKI soutient la création d'un schéma directeur régional des crématoriums** telle qu'inscrite dans le projet de loi<sup>2</sup> votée par le Sénat le 27 mai 2014 qui prévoit que la création, l'implantation géographique et l'extension de crématoriums soient conformes à un schéma régional arrêté par le Préfet de région.

<sup>1</sup> Arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère

<sup>2</sup> Proposition de loi déposée le 18 décembre 2013 par le sénateur Jean-Pierre Sueur, Président de la commission des lois.



Jacques KOSSOWSKI, Président du SIFUREP, entouré de Marinette BACHE, Présidente de la SAEM funéraire de la Ville de Paris et Christian FAUTRE, Premier Maire adjoint de Champigny-sur-Marne

## **Le SIFUREP, syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne**

Créé en 1905, le SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne), assure la gestion et le contrôle du service public funéraire pour le compte de 81 collectivités et gère sept délégations de service public :

- pour le service extérieur des pompes funèbres ;
- pour 4 crématoriums (Mont-Valérien à Nanterre, Val-de-Bièvre à Arcueil, Parc à Clamart et Champigny-sur-Marne) ;
- pour 2 chambres funéraires (Nanterre, Montreuil).

Le SIFUREP accompagne aussi les villes dans leurs réflexions sur la place des cimetières dans le tissu urbain et sur les actions d'amélioration de gestion, d'aménagement de ces équipements publics. A cet effet, il a créé une centrale d'achat pour une meilleure gestion des cimetières et propose des marchés de services, fournitures et travaux en matière funéraire. Il a aussi mis en place une compétence optionnelle « cimetières » relative à la création et/ou à l'agrandissement, ainsi qu'à la gestion des cimetières.

Le SIFUREP est présidé depuis le 23 mai 2014, par Jacques KOSSOWSKI, Député-Maire de Courbevoie.

---

Contact presse : Catherine DUMAS – tél : 01 44 74 32 09 – [cdumas@sifurep.com](mailto:cdumas@sifurep.com)

Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne,  
193-197 rue de Bercy - Tour Gamma B - 75582 PARIS Cedex 12  
[www.sifurep.com](http://www.sifurep.com)